

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDe la commune **LA CELLE SAINT AVANT**

Séance du 2 juillet 2013

Nombre de conseillers

- En exercice	13
- Présents	10
- Votants	10
- Absents	3

Date de convocation :
25 juin 2013
Date d'affichage :

L'an deux mille treize, le deux juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Ref : 04/07/2013

Etaient présents : ONDET Lydia, GUICHARD Dominique, ARNAULT Michel, ROBIN Patrice, PINEAU Bernard, ARQUEZ Micheline, PEROT Carole, BONNICHON Philippe, DIAS Sophie,
Etaient excusées : BERTHELOT Maria, PERDREAU Claudine
Etait absent non excusé : JOLY Michel,
Secrétaire de séance : GUICHARD Dominique

OBJET : Dossier LGV-SEA - Déversement des eaux du bassin de rétention de la Ganneraie

Monsieur le maire rappelle que le déversement des eaux du futur bassin de rétention de « La Ganneraie » a fait l'objet d'une ferme opposition par délibération du conseil municipal en date du 7 février 2013.

Après exposé du maire sur ce dossier, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Maintient sa position sur ce dossier, à savoir qu'il s'oppose fermement au déversement des eaux du bassin de rétention de La Ganneraie, dans les étangs appartenant à Monsieur MERCIER,
- Demande à COSEA d'étudier pour une solution alternative, telle qu'elle avait été proposée à la réunion du 17 juin 2013 en mairie de La Celle Saint Avant, à savoir que les eaux du bassin de rétention soient directement versées dans le fossé communal pour atteindre la rivière « La Creuse »,
- Dit que si cette proposition n'aboutit pas, la commune de La Celle Saint Avant décline toute responsabilité en cas d'inondation,

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Certifié exécutoire compte tenu de la Réception en Sous-Préfecture de la notification de l'acte le 08 07 2013

